

Compte – Rendu du Conseil d'Administration Du 22 janvier 2013, Le pouzin

Le vingt-deux janvier deux mille treize, le Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux s'est réuni sous la présidence de M. Alain Faucuit.

Étaient présents avec voix délibérative :

Mesdames : Agnès Audibert, Anne-Catherine Barthelon (pouvoir de Françoise Carret), Fabienne Capon, Emmanuelle Champion, Marylou Dick, Annie Galamien, Josie Glass, Christine Julou, Hélène Payrastre, Geneviève Souche, Isabelle Thiry, Régine Vignal, Julie Vallet

Messieurs : Alain Faucuit, Philippe Baron (pouvoir de Sébastien Haond), Yves Ferrer, David Piel, Patrick Roucoux, Gérard Timbert, Paul Bombrun, Jean-Michel Paulin, Jean-Noël Royer-Manoha,

Étaient excusés,

Mesdames : Maryse Bonin, Françoise Carret, Thérèse Clément-Montalbano, Odette Vialatte,

Messieurs : André Ariotti, André Aubert, Philippe Berniè, François Duret, Sébastien Haond, Yvon Vialar, Denis Lacombe

Étaient absent,

Messieurs : Pierre Bartissol pour démission suite à sa démission du conseil d'administration de son centre

Étaient présents sans voix délibérative :

Mesdames : Marie-thérèse Hercule membre du CA de la FCSF, Marie-Noëlle Peyron (présidente CS Le Pouzin), Annie Collonge (directrice adjointe CS Hannibal La Voulte), Nathalie Avogadro (directrice CS Villeneuve de berg), Pascale Jouret (présidente CS Villeneuve de berg), Dominique Charrier (administratrice CS Valgorge), Carmen Gauthier (administratrice Csx Annonay), Marie-Françoise Lanootte (Vice-présidente du CCAS de Pivas, Vanessa Jaume (salariée de la Facs)

Messieurs : François Vercoutère délégué général de la FCSF, Denis Devas, Guillaume Sartre (administrateurs CS Le Pouzin), Frédéric Najarian (directeur Csx Annonay), Jean-Claude Hallier (Administrateur CS Tournon), Raphael Brahimi (directeur MJC 3 Rivières), Charles Le Galès (Directeur CS Tournon) Christian Dumortier (salarié de la Facs)

Ordre du jour

❖ Pour Décision :

Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 26 novembre 2012.

Rencontre, débat avec la FCSF

Ce Conseil d'administration prend une forme un peu particulière. A quelques mois d'un congrès qui permettra de tracer des perspectives pour les centres sociaux nous vous proposons de consacrer l'intégralité de ce conseil d'administration à un temps d'échange avec la FCSF.

Une occasion de débattre avec Marie-Thérèse Hercule (membre du bureau) et François Vercoutère (délégué général) autour des chantiers nationaux, des partenariats qui se nouent, des relations avec l'état, du congrès, de l'avenir des centres sociaux, des relations entre la FCSF et les fédérations

❖ Questions diverses

COMPTE-RENDU DE SEANCE.

Le président Alain Faucuit remercie les personnes présentes et ouvre la séance en présentant les vœux de la fédération.

❖ Pour Décision :

Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 2 novembre 2012

La question est posée des remarques à faire sur le compte rendu du CA du 26 novembre 2012.

Sans remarques particulières le président soumet l'adoption du compte rendu au vote

Ne prennent pas part au vote :

Pour : 17 Contre : 0 Blanc ou nul : 6

Le compte rendu du conseil d'administration du 26 septembre 2012 est adopté

Par 17 voix pour sur 23 suffrages exprimés

Rencontre, débat avec la FCSF

François Vercouter et Marie Thérèse Hercule nous invitent à poser une question sur la FCSF.

En introduction quelques éléments de compréhension de cette vieille dame qu'est la FCSF ?

La FCSF est composée d'une trentaine de membre administrateurs et de 15 salariés.

Un CA avec collège associatif et professionnel, un collège des institutions (élus locaux) des membres du CA de CCAS pour les centres sociaux municipaux, des membres de droit (CNAF/MSA) et des membres associés (non adhérents, ni représentants de Csx) ainsi que le président de l'association « mémoire vive des Csx »

Il est important de nuancer les mots « Fédération » et « réseau », le premier étant une institution avec des statuts & composée de membres avec un rôle d'organisation, de programmes, qui durent, sont pérennes dans le temps. Alors que « réseau » qui lui est animé par ses membres, est plus en action sur le comment on communique entre les fédérations.

Les deux sont indissociables, en effet la vie de la fédération se doit de vivre en réseau pour correspondre, s'échanger l'info rapidement sans qu'un centre soit nécessairement au milieu. Dans ce réseau se retrouvent la Fédération Nationale, internationale, régionale et départementale.

2/ La FCSF a eu 90 ans en 2012

Elle c'était créée pour participer à un Congrès mondial de résidences sociales

C'est un mouvement d'idées, de militants, les gens portent un idéal, une pensée, c'est une famille de pensées.

En même temps qu'on évolue, une fédération qui réunit des gens sur des projets, qui les rend pérenne, et en même temps, les gens savent s'arrêter sur des projets et en relancer d'autres.

3/ lignes de politiques de fonds :

Solidarité institutionnelles, la place du citoyen dans la société, développer le système démocratique participatif

...

4 Missions FCSF...

A) Développer, soutenir le fédéralisme.

La fédération nationale est une tête de réseau, elle organise les rencontres entre fédérations et intervient en cas de litige au besoin.

Elle a pour agir un outil financiers le fond mutualisé, qui permet le développement des fédérations et aussi de passer les caps difficiles, ainsi le réseau peut continuer plus sagement avec la coopération de chaque membres.

B) Fait référence à la circulaire CNAF, c'est un lieu où la vie sociale prend sur un territoire, être carrefour, être au service du lien social (à travers des animations)

Quelques grands chantiers FCSF :

Culture, discrimination, communication et usage des nouvelles technologies, vieillissement...

Quand on rencontre la CNAF, notre plus-value est dans notre capacité à repérer et contribuer à réintégrer les personnes en situations particulières.

On sent une nette amélioration des relations auprès de l'Etat, à travers + d'accès aux ministres, une concertation avec les politiques de la ville, sur la précarité. On est plus invité, plus présent sur les lieux où l'on peut faire entendre des choses. Toutefois au niveau des flux financiers il y a peu d'incidence bien que l'Etat ait abandonné le financement direct des centres sociaux, il reste quelques FONJEP, l'argent politique de la ville, jeunesse et sport ne représente qu'environ 4% de l'ensemble financier des CSx.

600 centres sociaux sont situés en politique de ville.

** à la question « quelle est la vision de la FCSF par rapport aux nouvelles intercommunalités et les centres sociaux », Quel impact ?

C'est assez déstabilisant pour les centres sociaux.

Un Centre social déjà dans l'intercommunalité sera expliqué aux nouveaux entrants, sauf qu'un centre social qui est sur 5 communes ne peut sans évoluer être sur 20.

Elargir son champ de compétences = + de moyens à disposition.

Un risque de fermeture est possible si trop de centres sociaux sur un même territoire d'interco regroupées.

Aussi, le regroupement étant imposé par le préfet, donc sur injonction, les compatibilités n'en sont pas toujours heureuses.

Les centres sociaux doivent prendre les devants et se faire connaître par les élus.

L'influence de la FCSF, elle rencontre les partenaires, les cabinets ministériels, une meilleure qualité de communication avec la CNAF a permis un travail ensemble, en Co construction. C'est à chaque fois des petites victoires.

Reste à développer notre place dans les politiques de la ville, dans la coordination, à être identifier comme un acteur qui crée de l'animation globale.

L'Union Nationale des CCAS, Mairie Conseil, CNAF, MSA et FCSF sont en dialogue et se réunissent 4 fois par an.

Le lien FCSF et CSx passe par les fédérations départementales pour faciliter la proximité, il existe peu d'échange direct avec les CSx, sauf dans le cas d'un recrutement d'un poste de direction par exemple.

Il semble difficile de communiquer à 1200 adhérents, cela passe par les Délégués.

Le congrès des centres sociaux (cf. doc Congrès)

Pour préparer l'avenir, se faire entendre, répondre aux inquiétudes, pour faire reconnaître notre utilité et surtout pour continuer d'avoir des projets communs ; le congrès est un moment où l'on veut inventer une nouvelle manière de faire. Contribuer au développement du pouvoir d'agir de l'habitant.

« La capacité concrète des personnes (individuellement et collectivement) d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches et la collectivité à laquelle ils s'identifient » (Yann le Bossé).

Et le rôle des centres sociaux là dedans ? Être starter, être un appui ?

Le congrès sera un lieu de discussion pour vérifier la posture à prendre face à ses questions.

Le programme de la fabrique des possibles se trouve dans le power point en annexe.

Vient le temps de la parole aux administrateurs FACS.

Une demande sur la possibilité de créer une plateforme sur laquelle on trouverait des témoignages sur ce qui se fait ailleurs sur les thèmes que l'on vit sur nos territoires.

Cela soulève la question du comment récupérer l'info alors que le boulot des centres sociaux est déjà bien chargé, comment le faire évoluer ?

Faire une plateforme est possible.

** Est-on en capacité de créer des alliances partenariales pour diversifier les financeurs ?

** A propos du congrès, l'inscription se fait pour les 3 jours, n'y a-t-il pas une possibilité de ne venir qu'à la journée ? (pour un élu, un groupe de jeunes...)

Ça paraît simple à gérer sur quelques personnes, mais sur 400 cela devient plus complexe.

François Vercoutère va tout de même demander si une formule « inviter local » peut être envisagée.

Pour la suite voir les power-points présentés par M-T Hercule et F. Vercoutère

❖ **Questions diverses**

Pierre Bartissol ayant quitté le conseil d'administration du centre social de Saint Agrève, nous informe que pour être en cohérence avec les statuts de la Facs il présente sa démission du CA fédéral.

Le conseil est amené à ce prononcé sur cette démission. Le conseil d'administration accepte à l'unanimité la démission de Pierre Bartissol du Conseil d'administration fédéral

❖ **Pour Info :**

Le Centre Social d'Aubenas ne pourra pas accueillir l'Assemblée Générale de la FACS.
Tournon ou Les Vans pourraient le remplacer. Elle aura lieu le samedi 25 mai 2013

Le 9 avril, une journée de réflexion animée par Mairie Conseil et la FCSF en partenariat avec la CAF, le CG et la MSA sur les centres sociaux intercommunaux.

Le 22 mars à Lyon, SERACS organise une journée sur le thème « construction accords politiques Départementaux, les administrateurs fédéraux y sont invités. (Rencontre reportée à l'automne depuis le CA)

La CAF, dans sa politique aide les bas quotients familiaux, elle demande à monter une étude sur la différence des participations des familles selon la Géographie.

La séance est levée à 21h 30

Le Président
A. FAUCUIT

La secrétaire
E. CHAMPION

**Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux
Centre Social Jean-Marc Dorel
4 Place Vincent Aurioi
07250 Le Pouzin**

**Téléphone : 04.75.05.04.14 - Portable : 06.15.25.11.03 – Télécopie : 04.75.05.32.12
Courriel : deleguefacs@gmail.com**